

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**

Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 20 août 2018, a adopté le règlement suivant :

18-043 Règlement autorisant un emprunt de 27 000 000 \$ pour le financement des travaux prévus dans le cadre du projet Métamorphose de l'Insectarium, du Service de l'Espace pour la vie

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 19 septembre 2018. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Fait à Montréal, le 26 septembre 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat